

**Discours de Rentrée académique du Recteur Bernard
Rentier - 26 septembre 2012**

Qu'est-ce qu'une université ?



Mesdames, Messieurs,

L'enseignement supérieur en Belgique francophone vit une période incertaine. Il est en attente d'une décantation après que beaucoup d'idées aient été agitées.

Si j'en juge par les discours tenus ces derniers jours par mes collègues des deux autres universités complètes, le temps est à une certaine... musculation. Rassurez-vous, je ne jetterai pas mon pavé dans une mare déjà fort secouée. Juste un petit propos iconoclaste, pour faire bonne figure.

Le décret dit de Bologne subdivisa en 2004 le paysage universitaire en trois entités appelées académies, centrées sur les trois universités complètes. La perspective à terme était clairement de tester la possibilité de fusion entre institutions au sein de chaque académie. Pour toutes sortes de raisons que je n'analyserai pas ici, seule l'intégration, au sein de notre Académie Wallonie-Europe, de la FUSAGx à l'ULg qui en sont les deux seules composantes, eut lieu en 2009, rendant synonymes, dans notre cas, Académie et

Université. Un peu plus tard eut lieu l'intégration de la FUCaM dans l'UCLouvain. L'avortement des autres initiatives de fusion laissa alors le paysage dans un état de restructuration incomplet et induisit un certain déséquilibre tout à fait perceptible au sein du Conseil des Recteurs et même, sans doute plus grave, au FNRS comme nous venons de nous en rendre compte. Ce déséquilibre défavorise les entités fusionnées, ce qui est un effet pervers de la fusion. Mais d'autre part une autre situation étrange est apparue. En effet, si au départ, tout a été pensé sur une règle de trois, voilà qu'on envisage maintenant 5 pôles. Mais voilà, de 9 institutions universitaires, on est passé à 6. Et 5 pôles pour 6 institutions, on peut se demander si cela a encore du sens. Ca peut en avoir, mais à condition que le concept de pôle établisse, et c'est bien l'intention, une association étroite et sur fondement juridique solide entre, au minimum, une université et les hautes écoles qui veulent adhérer. Et c'est là que le bât commence à blesser. Car, parlons clair, à Liège, à Namur, à Mons, les institutions universitaires peuvent rassembler chacune facilement, dans la plus grande et la plus limpide des logiques, les hautes écoles et les instituts supérieurs artistiques pour former un grand consortium, dont les missions sont à définir certes, mais qui ont du sens en matière de clarification du paysage. La même réflexion peut prévaloir pour Bruxelles du moment que l'ULB et les FUSL se concertent et trouvent un terrain d'entente. Par contre, on peut comprendre l'inquiétude de l'UCLouvain, la seule qui ne soit pas née au cœur d'un bassin de vie très peuplé à l'origine et qui ne peut interagir qu'avec une seule Ecole d'enseignement supérieur, l'IAD. Elle défend alors une logique de réseau plutôt que géographique et cherche des alliances ailleurs en Wallonie et surtout à Bruxelles et c'est là que les étincelles commencent à se produire. Tant que chacun restera sur ses positions, on sera dans l'impasse et les pôles « naturels » ne pourront trouver d'existence décrétable. Comment sortir de ce cul-de-sac ? Sans vouloir m'immiscer dans les affaires des autres mais pour ne pas non plus rester simplement au balcon à observer le pugilat, j'évoquerai deux pistes :

1. on trouve une solution de négociation à Bruxelles qui permette, sans création de formations dupliquées (car c'est quand même le but premier de la création des pôles : une simplification de l'offre) de dégager un terrain d'entente. Pas impossible mais apparemment bigrement difficile.
2. L'UCLouvain décide qu'elle reste dans sa configuration actuelle et profite de ce profilage d'enseignement et de recherche d'excellence pour ne pas s'alourdir et pour se frayer un chemin sans frein vers la performance maximum. C'est personnellement ce que je choisirais si je me trouvais dans cette situation.

Mais évidemment, je suis conscient des difficultés que ces deux options présentent et je ne me m'aventurerai pas plus avant sur un terrain qui n'est pas le mien.

Quel est l'intérêt de former un pôle ? En fait, je me suis personnellement exprimé sur le concept dans un article de mon blog du 9 octobre 2005, il y a donc 7 ans. J'y parlais d'un vaste ensemble, une sorte de "coupole" constituant un grand pôle de formations où coexistent de nombreuses filières qui ont toutes leur raison d'être et leur dignité, qui se complémentent et offrent aux étudiants des variantes de parcours bien organisées où l'étudiant s'orientera facilement, selon ses aspirations et ses capacités, seul moyen de donner aux jeunes des motivations profondes pour leurs études et, le cas échéant, de se réorienter aisément.

Evidemment, il faudra trouver les incitants d'une telle générosité et établir un vrai sens du partage au sein du pôle, sans quoi on y recréera les travers liés à la concurrence que les systèmes d'enveloppe fermée de financement induisent quoi qu'il arrive.

Mais pour bien comprendre cette coexistence et pour la mettre en œuvre dans l'harmonie et la sérénité, il faut absolument que les acteurs se connaissent, se comprennent et se respectent. La semaine dernière, j'ai entendu un directeur-président de haute école se poser publiquement la question lors de sa rentrée: « qu'est-ce qu'une haute école ? ». Et répondre par un seul mot : « université ». Vous comprendrez ma surprise, même si je connais son sens de la provocation.

Aussi poserai-je la question : « qu'est-ce qu'une université ? »

C'est une institution d'enseignement supérieur et de recherche dont les compétences peuvent être mises à disposition de la société sous diverses formes à commencer par les diplômés qui y ont effectué leur formation. Jusqu'ici, rien de particulier, ni de spécifique, si ce n'est dans le spectre et la variété des compétences que le diplômé a acquises et, dans beaucoup de cas, la spécificité des études.



La particularité très claire de l'université réside dans la recherche fondamentale. Celle-ci se nourrit de la formation universitaire et nourrit celle-ci réciproquement. Ce sont les mêmes personnes qui sont en charge des deux missions et aucune n'en effectue exclusivement une des deux. Il faut vivre personnellement cette relation duale pour réellement en comprendre toute la portée et toute l'importance. Et ceci se vérifie partout dans le monde. C'est une activité sanctionnée par le jugement des pairs à un niveau international et qui présente donc de solides aspects de sélectivité et de compétitivité. Elle répond à des codes bien établis et d'une très grande exigence.

La recherche fondamentale peut souvent déboucher sur des retombées appliquées. A ce moment, la démarche, toujours rigoureuse, ne présente cependant plus le même degré d'exigence. Cela n'empêche nullement que celui qui la mène soit la même personne mais ce n'est pas indispensable, un relais pouvant être pris à ce moment.

La recherche appliquée peut jouer un rôle dans la formation des étudiants, surtout dans des filières à orientation professionnelle technique importante, et trouver ses bases de développement dans cette formation.

Ces deux types de recherche rendent d'importants services à la Société et c'est la raison pour laquelle celle-ci les subventionne.

Une troisième mission entre dans la charge d'un universitaire, c'est le service à la communauté. Ce serait un peu long à expliquer, mais il est de tradition que l'enseignant-chercheur universitaire mette ses talents à la disposition de sa communauté. Il est évident que celle-ci peut correspondre à différents périmètres : l'université elle-même, l'ensemble des universités, la ville, la région, le pays, le continent ou le monde, selon les compétences et la bonne volonté de chacun. Ces services sont généralement bénévoles mais dans certains cas, ils peuvent être rémunérés, soit à l'institution, soit à l'intéressé lui-même. Lorsqu'on parle d' « université citoyenne et solidaire » — un slogan qui n'échappe plus à aucun discours de rentrée académique de nos jours — c'est bien de cela qu'on parle, dans sa forme désintéressée bien sûr.

Les exigences pour qu'un diplômé soit admis à effectuer une recherche fondamentale à l'université sont grandes, la sélection est sévère et ce n'est qu'à travers celle-ci que le futur enseignant développe les qualités et l'expertise qui lui sera demandée pour accéder au professorat. C'est en réalité le niveau même de cette sélection sévère qui fait l'originalité et la spécificité de l'université, en plus du fait que tous les domaines du savoir y sont représentés.

C'est donc la recherche fondamentale qui donne aux activités universitaires la qualité qui est la leur car elle se répercute sur toutes les activités académiques. Mais elle ne peut s'ajouter simplement comme cela à un schéma qui n'en comporterait pas. Elle ne s'improvise pas. Elle repose sur une tradition par laquelle sont passés tous ceux qui veulent faire à l'université une carrière de recherche et d'enseignement. Le seul fait qu'elle soit là amène l'ensemble des autres fonctions à un niveau supérieur. Sans elle, enseignement, recherche appliquée et service à la communauté peuvent parfaitement exister mais ils ne sont pas de même nature. Il ne suffit donc pas de donner à ces fonctions le même nom pour pouvoir penser qu'elles s'équivalent.

Au terme de cette réflexion, chacun comprendra que, sans le moindre dédain, j'affirme que tous les types d'enseignement supérieur ne sont pas identiques, qu'ils doivent avoir une appellation différente, en quelque sorte un étiquetage différent, que chacun a sa raison d'être et mérite le respect et qu'ils sont complémentaires et doivent le rester. Chacun, j'en ai la profonde conviction, fait son métier avec qualité et ce n'est pas le même métier. Je tiens beaucoup à cette rigueur d'étiquetage, on la trouve bien dans les magasins d'alimentation, sur les emballages, appliquons-la aux formations.

Nous vivons actuellement dans un climat de plus en plus malade de l' « équivalence ». Nous venons d'en vivre les signes concrets dans les revendications d'équivalence de divers niveaux de formation, opérateurs publics ou privés, tout le monde voulant être reconnu comme de niveau universitaire. Je plaide pour un étiquetage précis des produits, qui veille non seulement à respecter un descriptif détaillé des contenus de formation, mais qui bannisse l'homonymie de produits différents. C'est le meilleur moyen de ne pas tromper le consommateur sur la marchandise, si tant est qu'on puisse appeler « produit » la formation,

« consommateur » le futur employeur et « marchandise » le diplômé. Je prie tout le monde de m'excuser !

C'est dans ce respect mutuel, dans cette conviction que la tâche de l'autre a toute sa raison d'être et que le partage des missions de formation supérieure est de l'intérêt de tous, à commencer par celui de l'étudiant, que nous pourrions trouver une saine articulation de nos établissements au sein de pôles voués à la coopération harmonieuse entre leurs parties.

Pour terminer, j'aimerais évoquer une mission mentionnée plus haut et qui offre à nos institutions — universitaires ou non d'ailleurs — l'occasion de se montrer « citoyennes et solidaires ».

Je prendrai seulement deux exemples qui reflètent un profond engagement de ma part.

1. La première concerne l'accès public libre et gratuit aux publications des recherches effectuées avec des moyens publics. C'est là une évidence et un devoir civique qui n'est pas dans notre culture en raison des frais assez lourds qu'impliquait jusqu'ici cette diffusion : édition, impression et distribution de revues. Avec les progrès de la science, cette activité n'a fait que croître et s'amplifier. Les coûts sont devenus déraisonnables, particulièrement dès le moment où la diffusion gratuite du savoir sur internet devenait possible. Aujourd'hui, les profits nets des éditeurs sont devenus indécentes, scandaleux même, ils se font sur le dos des fonds de recherche et représentent un bel exemple de spéculation pure qui se fait sans vergogne au détriment de la recherche. Un mouvement est donc né, l'« Open Access Movement », auquel j'ai adhéré d'emblée et dont, fort de ma position de recteur, je suis devenu un militant actif au plan international. Notre université s'est engagée très tôt dans cette voie et y occupe, grâce notre dépôt institutionnel en ligne de publications, ORBi, une place respectée dans le monde. Les autres universités belges, le FNRS nous emboîtent le pas, comme l'Université de Luxembourg. Il s'agit là, pour moi, d'une action citoyenne et solidaire et notre prosélytisme en la matière va certainement couvrir toute la planète.

2. Le second exemple est le souci que j'ai manifesté en décembre dernier, face aux soubresauts annonçant plus que jamais une grande mutation de l'activité sidérurgique qui a été au centre de notre vie économique pendant deux siècles. J'ai alors appelé à une réflexion collective d'envergure, faisant appel aux ressources disciplinaires les plus diverses de l'Institution, pour l'élaboration d'un projet phare pour notre région, tout au long du sillon Sambre-et-Meuse.

Ce projet mobilisateur, qui a emporté aussitôt l'adhésion de collègues de toutes les facultés, vise à reconvertir les friches industrielles vers des activités nouvelles. Il portera — vous connaissez ma manie des acronymes — le nom de : VERDIR (pour « Valorisation de l'Environnement par la Réhabilitation Durable et l'Innovation Responsable » !)

Il s'agit d'un projet majeur, consensuel et mobilisateur, porté par notre Alma Mater qui passe ainsi de la théorie à la pratique. Elle l'a déjà fait, bien sûr, dans le cadre d'actions plus restreintes, plus cadrées mais néanmoins efficaces. Mais jamais encore un méga-programme de cette envergure, aussi fédérateur, aussi en phase avec le caractère multidisciplinaire de l'Université n'a été conçu ni porté par l'Institution. C'est donc une première, je m'en réjouis et j'espère que je pourrai bientôt le rendre public et qu'il deviendra un élément rénovateur de toute notre région. Il porte en tout cas nos espoirs

d'une action concrète, citoyenne, responsable et solidaire comme une université à forte implication régionale doit pouvoir en proposer.

Je vous remercie pour votre attention.



http://www.ulg.ac.be/cms/c_2402423/fr/discours-de-entree-academique-du-recteur-bernard-rentier

© ULg